

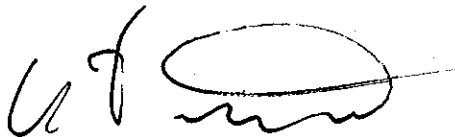
Québec, le 18 novembre 2010

Madame Anik Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt à l'Assemblée nationale d'une pétition demandant au gouvernement du Québec de défrayer les coûts liés à l'achat d'une première prothèse dentaire par le député de Saint-Jean, vous trouverez ci-jointe la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée, conformément à l'article 64.8 du Règlement sur l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Vincent Lehouillier  
Directeur de cabinet

P.J.

N/Ref. : 10-MS-04467

Québec, le 18 novembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage, Bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 27 octobre dernier, le député de Saint-Jean déposait une pétition demandant au gouvernement du Québec de défrayer les coûts liés à l'achat d'une première prothèse dentaire.

Il est important de vous préciser que, contrairement au programme des services médicaux qui est à caractère universel, le programme des soins dentaires assurés selon la Loi sur l'assurance maladie est à caractère restreint et vise des clientèles et des services spécifiques déterminés par règlement. Présentement, les services de prothodontie (prothèses dentaires) sont des services assurés uniquement pour les prestataires d'une aide financière de dernier recours.

Considérant le contexte économique actuel et les priorités que nous devons rencontrer, nous ne pouvons actuellement considérer l'élargissement de la gratuité de ces services dentaires pour couvrir l'ensemble de la population.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le ministre,

  
Yves Bolduc

N/Réf. : 10-MS-04467